

À PROPOS DE LA TERMINOLOGIE OU BERKE VARDAR FONDATEUR

Prof.Dr. Christos CLAIRIS
Université René Descartes, Sorbonne

Abstract

The aim of this study is to discuss the problem of the terminology in the scope of the science of languages. Like any other branch of science, linguistics, in the course of its evolution, had to confront with terminological problems to construct a meta-language of its own. Yet Berke Vardar's terminological work entitled "Açıklamalı Dilbilim Terimleri Sözlüğü" (Explanatory Dictionary of Linguistic Terms) achieved to overcome these problems by suggesting terms of Turkish origin.

Platon formule une des questions fondamentales de la philosophie sous la forme suivante : *tiv povtΔ ejstin* "qu'est-ce que c'est ?". Il s'agit de s'interroger sur l'essence même des choses qu'on souhaite soumettre à l'examen de la pensée et de cerner le plus possible le sens des mots qui les représentent.

Dans le langage courant la polysémie des mots, leur usage métaphorique, les glissements ou changements de sens en fonction du contexte et la situation extralinguistique sont des phénomènes ordinaires et fréquents et ils manifestent l'adaptation des langues aux besoins communicationnels ordinaires, en constante évolution. En revanche, toute activité scientifique exige, pour se constituer en tant que telle, la définition précise des termes qu'elle utilise.

Ainsi, par exemple, si en langage courant nous pouvons essayer de *gagner les autres de vitesse, lutter de vitesse avec quelqu'un ou prendre quelqu'un de vitesse, affirmer que l'avion prend de la vitesse, se référer à un tissu, choisi en vitesse ou à un mouvement politique en perte de vitesse, à une Europe à deux vitesses, à une boîte de vitesse ou un levier de vitesses, si l'on peut dire de quelqu'un qu'il est arrivé en quatrième vitesse ou demander à quelqu'un de passer la vitesse supérieure* etc. ; en physique, le terme de *vitesse* a

une définition précise et fixe à l'intérieur d'un cadre théorique lui-même précis et défini à l'avance.

Toute discipline, toute branche d'une science a besoin d'une terminologie spécifique, valable dans un cadre théorique précis. Définir les termes techniques d'une discipline scientifique c'est forger ses outils de travail et rendre possible le dialogue et les échanges entre chercheurs travaillant dans le même domaine.

En se constituant en discipline moderne à partir des premières décennies du 20^e siècle, la linguistique a été confrontée à une situation particulière. Nous savons que la réflexion sur le langage humain, au moins dans la tradition occidentale, débute avec les philosophes grecs, Platon et Aristote, passe par les Stoïciens, s'intensifie avec les grammairiens alexandrins et latins, traverse le Moyen Âge et la Scolastique, renaît avec la Renaissance et la rédaction des grammaires sur les langues vernaculaires (15^e siècle et suivants), évolue avec la philologie et la grammaire comparée des 18^e et 19^e siècles, avant de prendre, au 20^e siècle, les orientations que nous lui connaissons.

La ligne de démarcation de la linguistique moderne passe par un événement déterminant : la lecture, par le prince Nicolas Troubetzkoy, du Manifeste phonologique, lors du premier Congrès International de Linguistique, tenu en 1928 à La Haye. Ce "manifeste" prônait l'intégration des sons à la langue. Étant donné que le son et le sens, unis dans le signe linguistique, constituent la matière première de toute langue, la reconnaissance, au niveau de la forme (signifiant), de la primauté du son par rapport à la graphie marque le tournant d'une véritable révolution scientifique dans le domaine linguistique.

La nouvelle discipline, appuyée sur les travaux fondateurs de Saussure et du Cercle de Prague, va se développer de manière fulgurante, jusqu'à connaître dans les années 1960 un grand succès social qui suscita une forte attraction et lui valu le titre de "science pilote" à l'intérieur des sciences humaines.

Cette trajectoire particulière de la réflexion sur le langage, héritière d'une longue tradition dont elle devait se démarquer, mais sommée, à peine mature, de fournir des outils à d'autres disciplines, a eu des effets importants sur la terminologie linguistique moderne, élaborée en partie pour satisfaire les besoins d'autres disciplines. Au moment où la linguistique devait forger ses propres outils de travail, et donc rompre avec le vocabulaire de la grammaire grecque et latine, s'est imposé un métalangage technique qui puisait essentiellement à la logique, mais aussi à la philosophie, à la rhétorique, à la philologie et à d'autres disciplines affines ; une terminologie qui s'imposait, et s'impose encore, à tout chercheur désireux de se référer à des faits de langue. Là se trouve enracinée la

difficulté particulière à laquelle doit faire face la linguistique en matière de terminologie, et qui lui pose un problème crucial.

En effet, des termes tels que *prédicat*, *sujet*, *verbe*, *nom*, *catégorie*, *fonction* ou encore comme *syntaxe*, *morphologie*, *discours*..., lourds d'une très longue tradition, font partie du vocabulaire presque inévitable pour s'exprimer en matière de langue, et tout le monde croit savoir ce qu'ils désignent. Mais la valeur attribuée à ces termes par les uns et les autres est très variable et elle est bien souvent réduite à ce qu'ils en ont appris durant leur parcours scolaire. Il y a donc nécessité absolue de redéfinir ces termes, de la façon la plus rigoureuse, dans un cadre théorique cohérent, non seulement pour éviter toute confusion mais tout simplement pour rendre possible la communication entre chercheurs.

La linguistique fonctionnelle et structurale que nous professons à la suite d'André Martinet a pris le plus grand soin de définir avec un maximum de rigueur les termes qui constituent ses outils de travail. Il s'agit là d'une condition *sine qua non* pour toute démarche qui se veut scientifique en ce qui concerne les recherches linguistiques.

Le principe de la pertinence communicative est posé comme pierre angulaire de toutes les propositions théoriques. Sur cette base, on définit une langue comme un instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal. Le cadre de la double articulation ainsi fixé permet de définir et d'identifier les unités proprement constitutives d'une langue, à savoir les unités distinctives, les phonèmes, et les unités significatives, les monèmes.

Le caractère vocal de la langue impose la linéarité dont le résultat est le développement d'une syntaxe. La syntaxe ne se conçoit pas comme une combinatoire mais comme un programme qui permet d'établir les relations entre les unités significatives, de telle façon que le message corresponde à l'expérience que l'on veut communiquer. En d'autres termes, la syntaxe fonctionnelle a pour objectif l'identification des formes linguistiques qui indiquent les relations des unités significatives entre elles. Pour qu'il y ait syntaxe, il faut qu'il y ait marque de cristallisation syntaxique.

À l'intérieur d'une syntaxe ainsi délimitée, ce que nous désignons par le terme de *prédicat*, ou mieux encore comme *noyau central*, ne correspond nullement à la définition traditionnelle qui veut que le prédicat soit "ce qu'on dit de quelque chose", ce quelque chose étant lui-même désigné comme *sujet*. Pour nous le *prédicat* est défini comme "le noyau d'un énoncé autonome, comme un monème, synthème ou parasyntème central, auquel restent attachées, directement ou indirectement, toutes les expansions obligatoires ou facultatives." Il va de soi que tous les termes techniques qui font partie de cette

définition sont eux-mêmes définis au préalable. Il importe de noter que le *noyau central* de l'énoncé n'est pas nécessairement l'unité qui a le plus de poids informatif, mais qu'elle est le centre de toutes les relations syntaxiques qui constituent l'énoncé.

Pour prendre un deuxième exemple afin d'illustrer ce que nous entendons par définition précise et rigoureuse des termes, examinons le cas du *verbe*. Depuis que Platon, dans son dialogue *Sophiste* (261c-262^e), a distingué pour la première fois entre *nom* (*ofnoma*) et *verbe* (*rh`ma*) en affirmant que – je cite Platon – « Ce qui exprime les actions (praxeis) nous l'appellerons verbe », on a tendance à croire que "verbe" est un mot qui désigne une action. Cette définition est loin de nous convenir en linguistique générale. D'ailleurs, nous ne postulons nullement que toutes les langues disposent d'une catégorie de verbes. Selon nous, pour reconnaître dans une langue donnée une unité qu'on désignerait comme *verbe*, il faut d'abord procéder à l'identification des classes syntaxiques fondamentales de la langue en question, en s'appuyant sur des critères bien précis, c'est-à-dire les compatibilités communes et l'exclusion mutuelle des unités au même point de la chaîne parlée. Ensuite, et seulement ensuite, si l'on observe qu'une des classes ainsi dégagées, grâce à ses compatibilités spécifiques (des modalités verbales exclusives, entre autres), a vocation exclusive à être employée comme noyau central (prédicat), nous pouvons conclure qu'il s'agit d'une classe verbale.

On pourrait multiplier les exemples de ce type.

J'ai insisté jusqu'à présent sur la nécessité de redéfinir les termes traditionnels avant de les employer dans une perspective de linguistique générale. Mais il est évident que la recherche linguistique approfondie, traitant de langues très diverses, ne peut pas se satisfaire de la redéfinition des termes traditionnellement disponibles et que les besoins de l'analyse conduisent à la création des nouveaux termes ou bien à l'attribution d'une valeur technique à des mots courants de la langue. La première solution est illustrée par le terme *synthème* proposé par Martinet pour désigner toute unité du lexique constituée de deux ou plusieurs monèmes mais dont le comportement est identique à celui d'un monème unique. La deuxième solution, la redéfinition d'un terme existant, a été employée pour la *fluctuation des phonèmes* définie par moi-même, dans le numéro VI de la revue *Dilbilim* (1981), comme «la possibilité pour le même locuteur, dans les mêmes circonstances, de faire alterner librement deux ou plus de deux phonèmes, et cela seulement pour certaines unités du lexique».

Il n'est pas inutile de signaler dans ce domaine une tendance assez répandue chez un certain nombre d'auteurs qui se réclament des sciences du langage ou, d'une façon plus générale, des sciences humaines, à multiplier les

termes d'apparence scientifique pour faire semblant d'expliquer des faits sans avoir en réalité aucune explication claire à proposer. Je pense notamment à la manie d'inventer *ad hoc* des termes souvent suffixés en *-ème*, en *-if*, etc. Cette attitude est uniquement destinée à tromper les innocents qui, par ignorance, sont souvent enclins à admirer ce genre d'auteurs et de textes, en expliquant leur difficulté ou l'impossibilité de les comprendre, à leurs propres insuffisances et non pas aux auteurs en question. Cette attitude est selon moi la pire de toutes ; elle se trouve justement enracinée dans l'absence voulue de toute définition précise des termes utilisés.

Tout à fait aux antipodes se situe l'attitude d'un géant du travail intellectuel, d'un profond connaisseur de la langue française, d'un grand fondateur de la linguistique en langue turque, Berke Vardar, à qui nous rendons hommage aujourd'hui. Je ne vais pas me référer ici à ses deux grands ouvrages sur la langue française, à savoir *L'étude lexicologique d'un champ notionnel. Le champ notionnel de la liberté en France, de 1627 à 1642*, publié en 1969, et *Structure fondamentale du vocabulaire social et politique en France, de 1815 à 1830*, publié en 1973. D'autres certainement pourront le faire mieux que moi. On trouvera d'ailleurs dans le numéro X de *Dilbilim* (1993) des présentations de son œuvre par Nuran Kutlu, Osman Senemoglu et par Erdim Öztokat – auquel nous rendons également hommage dans ces journées –, ainsi qu'une liste complète de ses livres et articles qui atteignent le nombre impressionnant de 311 publications, étalés sur la période 1961-1989, soient 28 ans seulement.

Il y a un instant, j'ai qualifié Berke Vardar de "grand fondateur de la linguistique *en langue turque*". Sans négliger, en ce qui concerne l'introduction de la linguistique contemporaine en Turquie, l'apport d'autres chercheurs et notamment de Süheylyla Bayrav, j'ai voulu, par cette expression, souligner d'une façon explicite le travail de création terminologique qui fut au cœur de ses préoccupations. Berke Vardar a réalisé son travail de fondateur de la linguistique d'une façon absolument consciente et avec une clairvoyance remarquable. Dans cette entreprise il n'a presque rien négligé :

a) traduire en turc (1976) l'ouvrage fondateur de Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, ainsi que les *Éléments de linguistique générale* de Martinet ;

b) créer une revue internationale de linguistique, le *Dilbilim* ;

c) former une équipe des jeunes chercheurs ;

d) multiplier les publications sur des questions de pointe de théorie linguistique et préparer les manuels nécessaires pour l'enseignement, tels que

son *Introduction à la phonologie* ou le *Dilbilimin temel kavram ve ilkeleri* (*Notions et principes fondamentaux de la linguistique*, 1982) ;

e) et surtout : ouvrir la langue turque à la linguistique par un effort de création terminologique sans égal qui s'est concrétisée avec la publication de trois ouvrages :

en 1978, *Başlıca dilbilim terimleri* (*Principaux termes de linguistique*)

en 1980, *Dilbilim ve dilbilgisi terimleri sözlüğü* (*Dictionnaire des termes de linguistique et de grammaire*)

en 1988, une année avant sa mort, son ouvrage magistral, en collaboration avec Nuket Güz, Erdim Öztokat, Osman Senemoğlu et Emel Sözer, *Açıklamalı dilbilim terimleri sözlüğü* (*Dictionnaire explicatif des termes de linguistique*).

Dans ce dictionnaire de terminologie linguistique, 1300 termes techniques turcs ont été créés ou répertoriés et ensuite définis avec un maximum de rigueur et de fidélité au terme original. On y trouve également trois index qui permettent d'identifier leur équivalent en allemand, en français et en anglais. Ce qui est admirable dans ce travail, c'est qu'au lieu d'emprunter le terme étranger en l'adaptant à la phonologie de la langue réceptrice, chose qui se fait généralement quand il s'agit d'adopter une terminologie scientifique, un effort particulier est déployé pour créer des termes entièrement d'origine turque, conformément à la dynamique interne et aux structures de la synthématique du turc. Il s'agit donc d'un travail entièrement créatif, qui grâce au génie de son auteur, atteint un degré de réussite extraordinaire, à tel point que très fréquemment le terme ainsi créé en turc est plus parlant que l'original étranger. Ainsi, par exemple, tandis que le terme *syntaxe* d'origine grecque, formé à partir de la préposition *syn* "avec" et le mot *taxis* "ordre", ne dévoile rien de son sens à un locuteur moyen du français, pour qui l'étymologie reste inaccessible, le terme équivalent en turc *sözdizim* à partir des mots *söz* "parole" et *dizim* qui est un dérivé du verbe *dizmek* "ordonner" est parlant pour quiconque connaît le turc.

Dans l'exemplier qui vous est diffusé, j'ai essayé de choisir quelques exemples montrant l'extraordinaire productivité des structures synthématiques du turc qui permettent de satisfaire les besoins les plus exigeants d'une terminologie innovante. Nous allons consacrer quelques minutes à les examiner ensemble.

Je voudrais conclure cet exposé avec quelques mots d'André Martinet rédigés pour rendre hommage à Berke Vardar lors de la cérémonie organisée à cette fin par la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle le 6 juillet

1990 à León, en Espagne : «Une cruelle maladie nous a enlevé un chercheur dont nous attendions tous, non seulement qu'il poursuive ses efforts pour faire d'Istanbul un centre d'activités linguistiques, mais qu'il s'affirme, sur le plan international, comme quelqu'un à qui nous pouvions passer le flambeau.» Sous la plume d'André Martinet ces mots d'éloge sont plus que significatifs pour mettre en valeur les qualités d'un homme, bien enraciné dans son pays, mais dont le rayonnement scientifique dépassait largement les frontières.

À PROPOS DE LA TERMINOLOGIE

ou

BERKE VARDAR FONDATEUR

base	-bilgisi "savoir de..."	-bilim "-logie"	-birim "unité de..."	üst- "sur"
dil "langue"	dilbilgisi "grammaire"	dilbilim "linguistique"	dilbirim "glossème"	üstdil "métalangage"
ses "voix"	sesbilgisi "phonétique"	sesbilim "phonologie"	sesbirim "phonème"	üstsesbirim "archiphonème"
söz-lük "dictionnaire"	Sözlükbilgisi "lexicographie"	sözlükbilim "lexicologie"	sözlükbirim "lexème"	üstsözlükbirim "archilexème"
anlam "sens"		anlambilim "sémantique"	anlambirim "monème"	
biçim "forme"		biçimbilim "morphologie"	biçimbirim "morphème"	
dizim "syntagme"		dizimbilim "syntagmatique"	dizimbirim "syllème"	
kavram "concept, notion"		kavrambilim "sémasiologie"	kavrambirim "sémantème"	
		birleşkebilim "synthématique"	birleşkebirim "synthème"	
ad "nom"		adbilim "onomasiologie"		
budun "ethnie"		budundilbilim "ethnolinguistique"		
çeviri "traduction"		çeviribilim "traductologie"		
değer "valeur"		değerbilim "axiologie"		
gösterge "signe"		göstergebilim "sémiologie"		
kök "racine" köken "radical"		kökenbilim "étymologie"		